

tisfaite, et que le vote qu'elle a donné a prouvé énergiquement qu'elle l'était. Je sais que dans certaines parties de la région le vote a été énergique. Il est très facile d'élire des députés à une forte majorité, quand vous prenez les boîtes de scrutin et que vous les transportez hors de la division électorale, sans les ouvrir, et en les remplissant de bulletins marqués pour le candidat du gouvernement par l'officier-rapporteur lui-même. Je recommande cette méthode si simple aux gens de l'Ouest, plutôt que d'adopter celle plus compliquée qui est en usage dans la partie du pays où je demeure. Dans l'Ouest on fait fabriquer aux Etats-Unis de fausses boîtes, et on s'en sert pour flouer les électeurs. Il est plus facile de transporter la boîte de scrutin ordinaire dans un endroit isolé et de la remplir de bulletins forgés. Je n'ai aucun doute que la fraude s'est pratiquée à plus d'un endroit. Mais voyons jusqu'à quel point ce qu'a dit l'honorable sénateur est véridique. Il a sans doute lu la lettre que le premier ministre de la Saskatchewan a écrite à M. McInnes, l'éditeur d'un journal de cette province. Quelques parties de cette lettre sont intéressantes. J'en lirai un paragraphe, dans lequel il donne les raisons pour lesquelles les gens de l'Ouest devaient approuver les dispositions de la loi à laquelle était auparavant hostile la majorité de la population, si nous pouvons en juger par ses actes antérieurs. Ecrivant à M. McInnes pour lui donner les raisons pour lesquelles au nom de la population de la Saskatchewan, il a accepté les articles du bill d'autonomie concernant les écoles, M. Scott dit ceci :

Laurier a décidé Québec à avaler deux fois—en 1896 et en 1899—relativement aux affaires du Sud-africain. Ni le Manitoba ni Ontario ne l'ont remercié chaleureusement dans l'une ou l'autre occasion.

Il veut dire par là qu'ils ont approuvé l'attitude qu'il a prise contre le bill rémédiateur présenté par le gouvernement dont j'étais le chef. Il veut dire aussi que le peuple de Québec désapprouvait l'envoi d'un contingent de soldats au Sud-africain. Le premier ministre de la Saskatchewan dit qu'ils ont approuvé, à la demande de sir Wilfrid Laurier, ces mesures condamnables. Il ajoute :

Alors l'Episcopat aurait mille raisons à l'appui de ses prétentions. Je ne crois pas

pour un moment que la cause des écoles séparées, soit légalement ou constitutionnellement obligatoire ; mais moralement elle l'est, et ce serait déraisonner que de croire que sir Wilfrid fera rengainer Québec pour la troisième fois.

Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie que le premier ministre a induit ses amis dans Québec à approuver l'attitude qu'il a prise au sujet du bill remédiateur et à approuver l'envoi d'un contingent dans le Sud-africain. Ergo, le peuple du Nord-Ouest a dû rengainer les objections qu'il avait contre les articles de ce bill touchant l'éducation. Voilà la position qu'il prend, ou, en d'autres termes, nous pouvons lui demander, au nom du sens commun, qu'est-ce qu'une pareille position a de compatible avec l'autre ? Virtuellement il dit : " Vous envoyez des contingents dans le Sud-africain malgré notre désir—le désir du peuple de Québec—conséquemment vous devriez, pour nous plaire, établir des écoles séparées dans l'Alberta et la Saskatchewan. Ontario a fait ce qu'il a voulu durant la guerre sud-africaine ; nous devons faire maintenant ce que nous voulons relativement aux écoles séparées dans le Nord-Ouest. Or, voilà l'attitude qu'a prise le premier ministre libéral d'une province du Nord-Ouest. Je suis certain que l'honorable sénateur qui a proposé l'adresse regrette cela lui-même. Aucun homme, qui a occupé comme lui un poste public dans le Nord-Ouest, qui a pris, comme il l'a fait, une part active dans les dernières élections, aurait pu oublier une pareille déclaration du premier ministre d'une des nouvelles provinces. Le peuple peut être satisfait jusqu'à un certain point de l'octroi de l'autonomie aux provinces. Mon honorable ami qui a secondé l'adresse dit qu'en voyageant à travers la région on entend peu parler du bill d'autonomie. J'ai déjà entendu dire la même chose, et je crois qu'elle est vraie. L'attention publique était trop absorbée par la prospérité du pays pour se fixer sur d'autres sujets. Cette partie du pays était enchantée d'avoir été érigée en province et de jouir jusqu'à un certain point de tous les droits et privilèges des autres provinces.

Son Excellence ensuite se réjouit de l'abondante récolte de l'année dernière. Il parle du développement de l'industrie, du mouvement des exportations, du traité fait par l'Angleterre avec le Japon et de l'aug-